

19 août 2013 -19:45

La Sûreté de l'Etat réagit à l'article paru aujourd'hui dans De Morgen

La Sûreté de l'Etat a pris connaissance de l'article paru aujourd'hui dans De Morgen.

La Sûreté de l'Etat a eu connaissance de deux rapports intermédiaires du Comité R et a déjà pris les dispositions nécessaires pour se conformer aux recommandations dont la VSSE a pour l'instant connaissance.

Il convient de signaler que le rapport dont question actuellement concerne l'analyse de phénomène qui a été envoyée à différentes autorités, dont le Comité R, au mois d'octobre 2012. A cette époque, aucune remarque concernant la manière de travailler n'a été formulée.

Par ailleurs, vu les observations formulées actuellement et en attendant les conclusions définitives du Comité R, la Sûreté de l'Etat a pris des dispositions internes pour se conformer à ces remarques.

Sûreté de l'Etat (VSSE)  
Boulevard du Roi Albert 6  
1000 Bruxelles  
Belgique  
02 205 62 11  
<http://justice.belgium.be>

Contact VSSE  
Service de communication  
02 205 62 11  
[info@vsse.be](mailto:info@vsse.be)